

Lundi 5 mai 2025

de 14h30 à 16h30

Séminaire doctoral de la Chaire OSE AJIR

L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ



Université Paris-Panthéon-Assas
Centre Panthéon, Salle 4
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant
le 30 avril 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr

PROGRAMME

- Introduction

Sara BRIMO, Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- La stratégie de financement de l'OMS et la lutte contre le changement climatique

Camille BERTAUX, doctorante à UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, membre du CEDRE

- L'éco-conditionnalité en droit de l'Union européenne.

Salomé COHEN, doctorante en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- L'éco-conditionnalité en droit climatique de l'Union européenne.

Rafail ZORZOS, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- L'éco-conditionnalité en droit public français

Grégory CATHALAN, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Conclusion générale

Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR